

OBJECTIF

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : WF VALEURS INTERNATIONALES part Re

Code ISIN : FR001400EKI3

Initiateur du produit : Wormser Frères Gestion,
Société de Banque Wormser Frères.

Adresse : 11 bis boulevard Haussmann 75009 Paris

Site internet : wormsergestion@banquewormser.com

Appelez le 01 47 70 90 80 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Wormser Frères Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Wormser Frères Gestion est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 97088 (la « Société de Gestion »).

Date de production du document d'informations clés : 13/02/2023.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Le Produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) soumis à la réglementation française du Règlement général de l'AMF et en conformité avec la directive européenne « OPCVM », géré par Wormser Frères Gestion, société par actions simplifiée, agréée en France sous le numéro GP7088 et réglementée par l'AMF. La responsabilité de Wormser Frères Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Produit.

Ce fonds a été agréé par l'AMF le 22 novembre 1979.

Objectifs : WF VALEURS INTERNATIONALES a pour objectif d'optimiser la performance, obtenue indépendamment de l'évolution des principaux indices boursiers mondiaux. Le fonds interviendra de manière discrétionnaire sur des actifs financiers internationaux. Les actions seront privilégiées, au maximum 100% de l'actif net, sans discrimination de secteur d'activité. L'investissement dans les pays émergents est limité à 25%. Le fonds pourra également investir jusqu'à 100% de son actif dans des produits de taux dont la signature est au moins égale à BBB⁻ par Standard & Poor's ou équivalent.

L'objectif de gestion de l'OPCVM est associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) tels que l'empreinte environnementale, la diversité et l'égalité, les droits de l'homme, et la politique en matière éthique. L'objectif est la construction d'un portefeuille ESG de qualité reposant sur une méthodologie interne impliquant des exclusions. De plus amples informations relatives à notre méthodologie propriétaire figurent dans notre politique ESG, disponible sur notre site internet.

Durée : Le produit est constitué pour une période indéterminée. Wormser Frères Gestion peut mettre fin à la gestion de ce fonds conformément aux règles de ce dernier. Dans ce cas, la banque dépositaire a la possibilité de liquider le fonds en redistribuant le produit de la vente ou de confier la gestion de ce dernier à une autre société de gestion.

La durée minimum de placement recommandée est de 5 ans. Autrement dit, une durée d'investissement inférieure comporte un risque d'obtenir une performance inférieure à l'objectif de performance de ce Produit.

Affectation des sommes distribuables : le résultat net et les plus-values nettes réalisées sont systématiquement réinvestis.

Investisseurs de détail visés : Le produit est à destination de tous types d'investisseurs voulant se constituer une épargne à long terme ayant une connaissance théorique des marchés actions. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le Produit dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels mais également de son souhait de prendre des risques ou, au contraire, de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce FCP.

Assurance : Non applicable.

Autres informations : De plus amples informations sur le Produit tel que le prospectus et les documents périodique sont disponibles sur www.wormsergestion.com. D'autres catégories de parts sont disponibles pour ce Produit.

Le dépositaire du Produit est CACEIS BANK. Les demandes de rachats et de souscriptions sont calculées quotidiennement en divisant l'actif net du Fonds par le nombre de parts émises sur la base des cours de clôture de chaque jour de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les ordres de souscriptions et de rachats sont effectués sur VL à cours inconnu et sont centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative (J). Ces ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative de J. Les règlements afférents à ces ordres interviennent à J+2 ouvrés.

Les actifs du fonds sont conservés chez la banque dépositaire du fonds, séparément de ceux de Wormser Frères Gestion et séparément également des fonds propres du dépositaire. Par conséquent, ni la faillite de Wormser Frères Gestion ni celle du dépositaire ne vous fera perdre votre investissement. En cas de faillite de Wormser Frères Gestion, la banque dépositaire a la possibilité de liquider le fonds en redistribuant le produit de la vente ou de confier la gestion de ce dernier à une autre société de gestion.

En revanche, l'investissement dans le Produit ne fait pas l'objet en lui-même d'une couverture ou d'une garantie par un mécanisme national de compensation. Nous rappelons qu'un investissement dans le Produit présente un risque élevé et l'investisseur peut perdre l'intégralité de son investissement.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts liés au Produit lui-même, pour deux périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps :

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 EUR		
	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après la période recommandée
Coûts totaux	240€	1 143€
Incidence des coûts annuels*	2,40%	2,19%

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,19% avant déduction des coûts et de 5,00% après cette déduction.

Composition des coûts :

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an.

Coûts ponctuels		
Coûts d'entrée ou sortie	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement ou des coûts encourus lorsque vous en sortez.	0,00%
Coûts récurrents annuels		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.	2,40%
Coûts de transaction	Estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons des actifs.	0,00%
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions		
Commission liée aux résultats	Commission sur votre investissement si le Produit surperforme.	0,00%

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER MON INVESTISSEMENT ? PUIS-JE RECUPERER MON ARGENT PLUS TOT ?

Conformément à sa stratégie d'investissement, la valeur du fonds peut varier sur une courte période. Il est recommandé de rester investi 5 ans minimum. En cas de désinvestissement antérieur à la période recommandée, il existe un risque de ne dégager que de faibles rendements ou de ne même pas récupérer la somme investie.

Généralement, sur un jour de bourse, vous pouvez demander le rachat de vos parts du fonds et être payé. Si l'on réceptionne votre demande de rachat avant 12 heures, vous pourrez percevoir la valeur actuelle de votre investissement calculée sur le jour de bourse suivant. Toutefois, Wormser Frères Gestion peut suspendre votre demande de rachat en cas de circonstances exceptionnelles et ce dans le meilleur intérêt des investisseurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement de La société de gestion, d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier wormsergestion@banquewormser.com, à l'attention de Wormser Frères Gestion. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.banquewormsergestion.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier: Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

AUTRES INFORMATIONS UTILES

Vous trouverez le prospectus du fonds incluant ses règles de fonctionnement, le dernier rapport annuel ainsi que les autres informations liées au fonds sur notre site internet. A votre demande, nous pouvons vous fournir gratuitement des versions papiers du prospectus, du règlement ainsi que des rapports comme le requiert la législation. Vous pouvez consulter les performances passées ainsi que les différents scénarios sur notre site avec les liens suivants :

<http://www.wormsergestion.com/performances-opc.html>

<http://www.wormsergestion.com/scenarios-performances.html>